

2018

EPINAY-SUR-SEINE

Circonscription
d'Épinay-sur-Seine

académie de Créteil

éducation
nationale



»» L'école
change avec
le numérique »»
#EcoleNumerique

Appel à projets avec utilisation d'EIM

Projets de cycles ou de classes

NOM DU PROJET : Appel à projet avec utilisation d'EIM ¹	
DATE : Septembre 2018	
LIEU : EPINAY-SUR-SEINE	OBJET : Document support



¹ EIM : Equipement Informatique Mobile

Index

1	CONTEXTE	4
2	FONCTIONNEMENT NORMALISÉ D'UNE ACTION PARTENARIALE	5
2.1	ORIGINE DU PROJET	5
2.2	LES FINALITÉS DU PROJET	5
2.3	LES ACTIVITÉS AU COURS DU PROJET	5
2.4	RÉPONSE À UN PROJET PARTENARIAL D' ACTIONS	5
2.5	ÉLABORATION DU PROJET.....	6
2.6	RÉDACTION DU PROJET	6
2.7	RÈGLES DE FONCTIONNEMENT	6
3	FONCTIONNEMENT OPÉRATIONNEL D'UNE ACTION PARTENARIALE POUR LA DSI	7
3.1	DEMANDE DE PARTICIPATION.....	7
3.2	ÉLABORATION DU CONTENU DE L' ACTION PAR L' ENSEIGNANT ET LES DIFFÉRENTS PARTENAIRES.....	7
3.3	TRANSMISSION À L' INSPECTION DE L' ÉDUCATION NATIONALE DES DEMANDES DE PARTICIPATION	8
3.4	LECTURE ET VALIDATION DES DEMANDES	8
3.5	RÉSERVATION DE LA CLASSE MOBILE	8
3.6	RETRAIT ET TRANSPORT DE LA CLASSE MOBILE.....	8
3.7	MISE EN ŒUVRE DE L' ACTION	8
3.8	RETOUR DU MATÉRIEL	10
3.9	BILAN ET VALORISATION DE L' ACTION	10

1 Contexte

Dans le cadre du partenariat avec les services municipaux, la Direction de l'Éducation et la Direction des Systèmes d'Information permettent à des enseignants d'expérimenter les usages du numérique mobile en apport à des projets pédagogiques.

Dans le cadre des appels à projet, les services municipaux disposent de 6 packs de 12 tablettes avec un environnement de management technique et fonctionnel (gestion des droits, des accès à internet, enregistrement des productions, télé déploiements des applicatifs et ressources pédagogiques, etc.).

Ces packs peuvent être mis à disposition dans les établissements scolaires pour une durée de six semaines.

Les enseignants qui s'engageront dans les projets devront suivre une formation technique à l'utilisation et bénéficieront d'accompagnements pédagogiques (hors temps scolaire) ; en partie sur les 18 heures de formations.

La formation technique sera réalisée par un agent de la Direction des Systèmes d'Information de la ville d'Épinay-sur-Seine ou par un représentant du titulaire du marché public ad hoc de la ville d'Épinay-sur-Seine, l'équipe de circonscription accompagnera également les enseignants.

Les référents du dispositif sont :

- Inspection de l'Éducation Nationale :
 - Mme MALLET-PETIOT, IEN
 - M. ROLLAND, conseiller pédagogique
 - Mme SI-HADJ MOHAND, Erun

- Ville d'Épinay sur Seine :
 - Mme GILET, Directrice (en son absence, M. ROYE)
 - M. RICCIARDI, Directeur des Systèmes d'information (DSI)
 - M. DEMACHY, Chef de projet

Si ces projets sont réalisés en partenariat avec d'autres directions de la collectivité ou d'autres partenaires, ceux-ci pourront être associés en fonction des étapes.

S'il s'agit de projets en lien avec d'autres services de la ville, il conviendra de se conformer à la démarche de projet partenariale.

2 Fonctionnement normalisé d'une action partenariale

Les différentes rubriques ci-dessous sont issues du référentiel des actions partenariales rédigé par les conseillers pédagogiques de la circonscription d'Epina-sur-Seine.

Les 🏢 signifient que la Direction des Systèmes d'Information sera sollicitée pour un avis technico fonctionnel.

Les ✍ signifient que le COPIL / COTECH sera / seront sollicités pour avis et suite à donner.

2.1 Origine du projet

- Un enseignant, une classe
- Un cycle, une école
- L'inspection de l'Éducation Nationale et ses partenaires

2.2 Les finalités du projet

- Connaissances apportées aux élèves
- Compétences
- Nécessité d'un intervenant (compétences humaines et / ou matérielles) 🏢 ✍

2.3 Les activités au cours du projet

- Inscription dans les programmes, le socle commun
- Inscription dans les projets d'école
- Adaptation aux élèves
- Intégration dans le temps scolaire
Cohérence avec les autres actions menées avec la classe – Engagement des enseignants

2.4 Réponse à un projet partenarial d'actions

Les critères :

- Dans le cadre de projet de classe et d'école
- Objectifs clairement définis dans les programmes scolaires
- Activités adaptées à l'âge des élèves
- Participation pour deux années maximums
- Participation à un seul dispositif partenarial avec intervenant
- Répartition géographique des écoles participant à ces dispositifs 🏢 ✍
- Continuité du projet par le même enseignant toute l'année
- Engagement de l'enseignant et de l'équipe pédagogique

2.5 Élaboration du projet

- La responsabilité pédagogique des activités scolaires qui incombent à l'enseignant de la classe
- L'intervenant extérieur apporte un éclairage technique ou une autre forme d'approche qui enrichit l'enseignement et conforte les apprentissages conduits par l'enseignant 📖
- Une définition des objectifs d'apprentissage est nécessaire

2.6 Rédaction du projet

- Déclinaison dans le projet d'école
- Intégration dans les activités de la classe
- Indicateurs
- Objectifs
- Rôle enseignant – Intervenant
- Déroulement
- Organisation matérielle (horaires et présences des intervenants)
- Évaluation ✍️
- Valorisation ✍️

2.7 Règles de fonctionnement

A adresser à l'inspection :

- Autorisation du directeur d'école
- Projet pédagogique
- Organisation matérielle (horaires et présences des intervenants)
- Agréments nécessaires
- Convention de mise à disposition des EIM¹ (MDM² centralisé ou mobile en fonction des groupes scolaires) ✍️

L'enseignant est le garant du déroulement et de la production du bilan.

¹ Equipement Informatique Mobile

² Mobile Device Management : Gestionnaire d'équipements mobiles

3 Fonctionnement opérationnel d'une action partenariale pour la DSI

3.1 Demande de participation

Les enseignants inscrivent leur classe en rédigeant une demande de participation à un dispositif partenarial. Il s'agit de décrire les enjeux de l'action en classe :

- Niveau de classe, nombre d'élèves
- Motivation et objectifs, finalités du projet
- Inscription dans les programmes dans les projets : de l'académie, de circonscription, de réseaux et d'écoles
- Cohérence avec les autres actions menées en classe ou sur le réseau, la circonscription ou l'académie
- Apprentissages privilégiés et culture numérique

Les enseignants s'engagent

- À un usage sécurisé du matériel
- À accepter la présence éventuelle en classe des formateurs et des partenaires
- À communiquer aux parents pour présenter éventuellement en fin d'action le travail réalisé
- À répondre à un retour d'usage et un bilan pédagogique

Sur ce point, il faut porter à connaissance des enseignants les informations suivantes :

- Nécessité d'avoir un lieu sécurisé de stockage avec alimentation électrique pour assurer la charge des EIM
- Obligation de suivre une formation technique
- Opérationnalité des classes mobiles dans l'établissement
- Nombre d'EIM mobilisables
- Possibilités d'impressions
- Possibilités de sauvegardes
- Politique de gestion des licences applicatives
- Possibilités de connexions à internet (listes blanches)
- Modalités de support technique

Documents support : fiche de demande et qui fait quoi

3.2 Élaboration du contenu de l'action par l'enseignant et les différents partenaires

Nécessité d'avoir un contact d'entrée à la DSI¹ pour les questions technico fonctionnelles.

Toutes les informations complémentaires viennent abonder la fiche de demande. Ces éléments serviront à compléter la convention de prêt.

¹ Direction des Systèmes d'Information

3.3 Transmission à l'inspection de l'éducation nationale des demandes de participation

Utilisation du formulaire de l'éducation nationale (demande de participation à un dispositif partenarial 2018-2019) et ajout du formulaire propre de la ville d'Epina-sur-Seine afin de recenser les besoins.

3.4 Lecture et validation des demandes

Les demandes des classes sont étudiées dans un cadre partenarial avec les acteurs intervenants du projet. La validation est réalisée par les référents du dispositif (cf. Page 4).

- Cadre du projet d'académie, de circonscription, de réseaux, d'écoles
- Adaptation aux programmes
- Adaptation aux élèves
- Faisabilité technique sur la base du formulaire de la ville d'Epina-sur-Seine et des éventuels échanges avec la DSI
- ...

Tableau de synthèse des projets avec les incidences sur les ressources matérielles.

Intégration impérative des incidences inter direction à ce stade ainsi que des coûts liés à la restitution (communication, support).

3.5 Réservation de la classe mobile

- Pour une durée de 6 semaines - prolongée éventuellement
- Le document de prêt sera signé conjointement par le directeur de l'école et le DSI

Pourront se traiter d'éventuelles demandes de prolongements.

Cette étape ne doit pas faire apparaître de besoins complémentaires qui modifieraient substantiellement les demandes liées aux systèmes d'information.

3.6 Retrait et transport de la classe mobile

La formation technique devra avoir été réalisée au moment du retrait et du transport du pack classe mobile.

Lors de la remise du pack classe mobile une feuille d'inventaire sera remise et un contrôle conjoint des équipements remis sera opéré.

3.7 Mise en œuvre de l'action

- Accompagnement pédagogique : enseignant référent aux usages numériques, conseiller pédagogique, ...
- Support technico fonctionnel : Direction des Systèmes d'Information
- Partenaire : Direction de l'éducation

Pour mémoire, la répartition des responsabilités pour l'utilisation des EIM et leur environnement s'établit comme suit :

Écoles d'Épinay sur Seine					
Service	Cible				
	Acquisition	Installation et paramétrage	Hébergement	Maintenance	Assistance
Infrastructure Réseaux					
Plan d'adressage IP	Commune	Commune	Commune	Commune	Commune
Accès internet	Commune	Commune	Commune	Commune	Commune
Équipements actifs (Switches niveau 2 et 3)	Commune	Commune	Commune	Commune	Commune
Brassage des prises (intervention dans les baies)	Commune	Commune	Commune	Commune	Commune
Bornes Wi-Fi	Commune	Commune	Commune	Commune	Commune
Gestion DHCP	Commune	Commune	Commune	Commune	Commune
Gestion VLAN	Commune	Commune	Commune	Commune	Commune
Gestion DNS	Commune	Commune	Commune	Commune	Commune
Gestion VPN Educ	Rectorat	Rectorat	Rectorat	Rectorat	Rectorat
Infrastructure Téléphonie					
Abonnements, lignes	Commune	Commune	Commune	Commune	Commune
Autocom, Téléphones, DECT	Commune	Commune	Commune	Commune	Commune
Infrastructure Systèmes					
Serveur de fichiers Edutice	Commune	Commune	Commune	Commune	Commune
Sauvegarde des données Edutice	Commune	Commune	Commune	Commune	Commune
Serveur d'impression (écoles fibrées)	Commune	Commune	Commune	Commune	Commune
Photocopieurs	Commune	Commune	Commune	Commune	Commune
Supervision					
Supervision des actifs réseau	Commune	Commune	Commune	Commune	Commune
Supervision de la sécurité de l'école	Commune	Commune	Commune	Commune	Commune
Sécurité					
Firewall	Commune	Commune	Commune	Commune	Commune
Antivirus Serveurs	Commune	Commune	Commune	Commune	Commune
Antivirus des postes PEDAGO	Commune	Commune	Commune	Commune	Commune
Antivirus des postes ADMIN	Commune	Commune	Commune	Commune	Commune
Anti spam Messagerie élèves	Commune	Commune	Commune	Commune	Commune
Gestion du proxy EN	Rectorat	Rectorat	Rectorat	Rectorat	Rectorat
Gestion des identités					
Gestion des annuaires personnels EN : Logins/mot de passe (création, modification, suppression, changement de mots de passe...)	École	École	École	École	École
Gestion des annuaires Éléves : Logins/mot de passe (création, modification, suppression, changement de mots de passe...)	École	École	École	École	École
Outils de communication et de collaboration					
Messagerie du personnel EN	Rectorat	Rectorat	Rectorat	Rectorat	Rectorat
Site de la circonscription	Rectorat	Rectorat	Rectorat	Rectorat	Rectorat
Postes utilisateurs					
Gestion de Parc PC	Commune	Commune		Commune	Commune
Gestion de parc Tablettes	Commune	Commune		Commune	Commune
Terminaux PEDAGO (PC, tablettes, portables, ...)	Commune	Commune		Commune	Commune
Système d'exploitation + logiciels/outils de base	Commune	Commune		Commune	Commune
Périphériques (clés USB, souris, clavier...)	Commune	Commune		Commune	Commune
Ressources et logiciels					
Ressources / logiciels pédagogiques en ligne	École	École		École	École
Ressources / logiciels pédago en local	École	École		École	École
Audiovisuel					
TBI, VPI, Vidéoprojecteur	Commune	Commune		Commune	Commune

3.8 Retour du matériel

- Contrôle conjoint de la feuille d'inventaire et bilan technico fonctionnel avec la Direction des Systèmes d'Information
- Clôture du prêt par la circonscription

3.9 Bilan et valorisation de l'action

L'enseignant renseignera sous forme libre un retour d'usage de la classe mobile

- Humain
- Pédagogique

Un bilan pédagogique et des usages sera transmis à l'Inspection de l'Éducation nationale

L'action et les productions des élèves seront valorisées sous une forme libre et éventuellement sous forme numérique sur le site de l'Inspection de l'Éducation Nationale.